1 jour et demi | 10 max

ÉLECTRICITÉ :
RECYCLAGE DE L'HABILITATION ÉLECTRIQUE : B1/B2/BR/BC

Durée préconisée de la formation : 1 jour et demi.
Cette durée peut être modifiée dans le cas d'un stage en entreprise afin de répondre au mieux aux besoins particuliers.
Nombre de stagiaires : 10 maximums.

Objectifs de la formation : Connaître et respecter les prescriptions de sécurité définies par la publication UTE C 18-510.
Connaître les prescriptions de sécurité pour assurer la fonction de surveillant de sécurité, chargé de travaux.

Pré-requis : Le personnel électricien chargé d'assurer des consignations, des travaux, des dépannages, des interventions ou essais sur des ouvrages électriques.

Support pédagogique : Powerpoint, QCM évaluation formative, manuel stagiaire remis en fin de stage.

Matériel pédagogique : Tableau, vidéo projecteur, visite de vos locaux et équipements.

Méthodologie : Pédagogie active alternant la méthode des cas et l'utilisation du matériel.
Attestation de stage et évaluation du formateur pour l'employeur concernant l'habilitation.

- Introduction.
- Effet physiologiques du courant.
- Exemple d'accidents.
- Analyse des risques.
- Fonctionnement de l'appareillage, l'usage des plans et des schémas, l'intérêt des verrouillages et interverrouillages.
- Opérations en basse tension.
- Conduite à tenir en cas d'incident d'origine électrique.
- Travaux pratiques sur installation basse tension de différents types.
- Conclusion.